

LES CONDITIONS DE NOTRE AVENIR¹

« Tu, puer, propheta Altissimi vocaberis : praeibis... ad dandam scientiam salutis plebi ejus. »

« Toi, enfant, tu seras appelé prophète du Très Haut : tu marcheras devant lui..., afin d'enseigner à son peuple ce qui doit le sauver. »

(LUC, c. 1. v. 76, 77).

Mes frères,

Dans l'histoire si instructive de la nation théocratique, la personne et le rôle des prophètes occupent une place d'honneur : ce sont, au vrai sens des mots, les hommes de Dieu et les hommes du peuple, les intermédiaires entre Jéhovah et Israël. Leur vocation divine, la sainteté de leur vie, leurs vertus privées et civiques, donnent à leur parole une autorité indiscutable, fortifient la mission officielle dont ils sont investis.

Cette mission du prophète juif auprès du peuple de Dieu fut, semble-t-il, ordonnée vers un triple but : garder et amplifier le dépôt de la révélation, conserver à ce peuple son caractère ethnique, en lui défendant la fusion avec les Gentils, protéger enfin sa liberté nationale contre les ennemis du dehors et du dedans. Or, mes frères, parmi ces prophètes, au témoignage même du Christ, il n'en a pas surgi de plus grand que Jean-Baptiste; et Zacharie, son père, inspiré, soulignait, en ces termes, le rôle du précurseur du Messie : « Tu seras appelé prophète du Très Haut, tu enseigneras à son peuple ce qui doit le sauver. »

¹ Sermon pour la fête de saint Jean-Baptiste, prononcé en l'église de Saint-Malo de Québec, le 24 juin 1920.

Pourquoi, mes frères, ne pas croire et ne pas affirmer que Jean-Baptiste doit remplir une mission analogue, une mission de sauveur, auprès du peuple canadien-français, dont il reste le Patron céleste, par libre choix, ratifié tout dernièrement par un acte solennel du Saint-Siège ?

Je dis donc que le salut de la race canadienne-française dépend de sa fidélité à l'idée catholique; à l'idée française; à l'idée canadienne.

I. — FIDÉLITÉ A L'IDÉE CATHOLIQUE

La vie d'un peuple étant, comme celle de l'individu, le mouvement ascensionnel vers un idéal, il s'ensuit que son salut, et j'ajouterai, sa supériorité sont intimement liés à une triple cause : la hauteur de l'objectif vers lequel convergent ses ambitions et ses espérances; la force qui unifie les intelligences, les volontés et les activités; l'efficacité des moyens employés pour obtenir la réalisation de l'idéal individuel et social. Or, mes frères, je ne crains pas d'affirmer que c'est l'incommunicable mérite de la religion catholique de proposer à l'homme isolé ou vivant en société, un idéal sublime. Considérez la majestueuse synthèse de son dogme, ou, par l'analyse, pénétrez-en les détails, et dites-moi si la conviction ne s'élève pas en vous, non seulement de la grandeur du Dieu que vous adorez, mais aussi, de la noblesse de votre origine et de votre destinée, de la dignité de votre nature surélevée et régénérée par l'infusion de la vie divine.

Repassez dans vos mémoires les préceptes et les conseils de la morale évangélique, et dites-moi si elle n'est pas la conclusion logique et pratique du dogme catholique, quand elle impose le respect de l'âme et du corps, l'abnégation de soi-même, le désintéressement de l'individu au pro-

fit de la société, la justice scrupuleuse et la charité fraternelle. Le culte catholique, déployé dans l'offrande du sacrifice pur et sans tache, dans l'application des rites sacramentels, dans l'expression de la prière privée et publique, n'est-ce pas, au témoignage de saint Thomas, une élévation de la créature jusqu'à son Créateur? Mais alors se peut-il pour un peuple, plus noble idéal que celui qui lui est proposé par le catholicisme?

J'ai ajouté cependant, comme deuxième condition de supériorité pour un groupement humain, la puissance d'unification des aspirations et des efforts vers l'objectif commun, puissance qui est encore l'apanage du catholicisme. Vous vous rappelez, pour en avoir peut-être souffert dans votre amour-propre, et dans votre prétention à la liberté de conscience, à la liberté de penser, de parler et d'écrire, vous vous rappelez que l'Église catholique repose tout entière sur le principe de l'autorité : autorité doctrinale dans son magistère enseignant; autorité législative et judiciaire dans son ministère sanctifiant; autorité coactive dans sa discipline. En un mot, dans cette société surnaturelle, tout vit, tout marche, tout agit par la force du pouvoir hiérarchique; tout est conduit vigoureusement vers l'unité : ce qui permettait à saint Paul de comparer l'Église à un corps organisé, dont l'âme est l'autorité qui découle de son Chef : « unum corpus, quia una fides, unum baptisma, unus Dominus ».

Enfin, j'ai affirmé, mes frères, et c'est la troisième condition de la supériorité et du salut, que la religion catholique possède un fonds inépuisable de secours divins qui permettent à l'homme, impuissant par nature et affaibli par le péché, de se soulever et de se maintenir à la hauteur de sa vocation. Le sacrifice eucharistique offert depuis le lever jusqu'au coucher du soleil, rapproche Dieu

de la société, par le culte collectif. Le flot de la grâce sanctifiante inonde les âmes, purifie les consciences, rend l'homme capable des actes les plus héroïques, des victoires les plus étonnantes et les plus décisives. Tout homme impartial et non prévenu rendra donc hommage au rôle bienfaisant de l'Église, pour élever les intelligences, discipliner les volontés, faire régner l'ordre social par le respect de l'autorité, du droit, de la justice et de la charité.

Si j'ouvrais devant vous, mes frères, le livre d'or qui raconte l'histoire de nos origines et de notre développement, vous rattacheriez sûrement la naissance et les progrès de notre peuple, à l'influence de l'idée catholique. Les découvreurs de ce pays, les pionniers de la civilisation sur ce continent, les fondateurs de nos villes sont des fils-apôtres de l'Église. Ils l'ont fièrement proclamé, en plantant la croix à côté du drapeau de la mère-patrie. L'agriculteur, le commerçant, le financier, le fonctionnaire civil n'ont pas voulu tenter l'épreuve d'un établissement dans une région inconnue, sans que le missionnaire les accompagnât pour ériger un autel, prêcher l'évangile aux indigènes et aux colons. C'est aussi à la religion qu'on a confié la formation intellectuelle et morale de l'enfance et de la jeunesse; c'est enfin à la religion qu'on a demandé d'exercer, jusqu'à l'héroïsme, la charité spirituelle et corporelle envers les pauvres, les malades, les vieillards et les orphelins. Nous prendrons dans ce glorieux passé la leçon de l'avenir.

II — FIDÉLITÉ A L'IDÉE FRANÇAISE

La fidélité à l'idéal religieux, comme facteur de l'évolution et du perfectionnement d'un peuple, se complète par la persévérance à conserver son caractère ethnique. Dieu, qui l'a créée, imprime dans l'âme d'un peuple, un « sphragis »

indélébile, analogue à celui dont il marque l'enfant, qu'il adopte par le baptême. Ce sceau divin explique la forme du cerveau national, son état intellectuel, les préférences et les amours du cœur national, le mode selon lequel sont mises en valeur les énergies nationales.

A conserver et à faire pénétrer, chaque jour, davantage, ce caractère, qui est comme la note individuante d'une race, contribuent ces causes influentes qui s'appellent les traditions ancestrales et les coutumes familiales, l'éducation au foyer domestique et à l'école, l'expression de la pensée par la littérature et les arts, le code des lois, l'orientation de la politique intérieure et extérieure. Les effets qui résultent de toutes ces causes sont le mouvement intellectuel, les vertus morales et civiques, la recherche d'un but social déterminé.

Les sociétés humaines ont un but commun qui est le bonheur temporel de tous et de chacun des individus; et ce contentement résulte de la possession et de la jouissance modérée des richesses matérielles, de la culture des sciences, des lettres et des arts, d'une politique sage et prudente, du respect inspiré aux autres peuples, enfin, de la paix fondée sur la tranquillité de l'ordre. Pourtant, tout esprit sérieux admettra qu'entre ces biens, dont la réunion forme, pour un peuple, l'objectif de ses aspirations, doit exister un ordre hiérarchique, une subordination, déterminée par leur valeur intrinsèque. C'est pourquoi, ce peuple est digne de sa vocation, mérite l'admiration qui, par son effort continu, fait dominer l'esprit sur la matière, la raison sur les passions et sur les appétits sensuels. Ce critère très sûr nous permet, mes frères, de classer les nations disparues et celles qui leur ont succédé; de discerner, en particulier, les idéalistes et les utilitaristes, les spiritualistes et les matérialistes, celles qui font tenir et

et celles qui ne font pas tenir la prospérité temporelle dans la seule étendue des possessions, dans la seule accumulation de l'or, et dans le confort qu'il procure.

Or, nous restons dans les bornes de la vérité historique, et nous ne croyons pas céder à un enthousiasme chauvin, quand nous reconnaissons que la France, la vraie France, la France fidèle à sa vocation et à ses pures traditions, a été une de ces nations éprises d'idéal. Son sol privilégié a été, sans cesse, remué et ensemencé par les travailleurs de la pensée et les apôtres du verbe. La culture du vrai, du bien et du beau a primé, dans son estime, les ambitions mercantiles. Si elle a donné à l'agriculture, à l'industrie et au commerce la part légitime de ses talents et de son activité, elle a maintenu le droit de primauté à la recherche et à la diffusion du savoir, sous toutes ses formes, à la pratique des vertus familiales et sociales, au culte de la beauté morale et artistique. A certaines époques, tel le dix-septième siècle, cette vie de l'âme française a été d'une intensité si grande que la Providence, semble-t-il, a voulu placer, sur ce point du globe, le foyer de lumière et de chaleur destiné à éclairer et à enflammer le monde. Que de pages il faudrait écrire pour raconter convenablement l'œuvre de la France chez elle, et dans le monde entier, pour la faire voir dans la distribution de sa richesse de pensées nobles et de sentiments élevés.

Or, de cette France intelligente et généreuse nous sommes les fils et les héritiers en ligne directe; son sang coule dans nos veines; son âme nous fait vivre et mouvoir; son esprit est le foyer de nos idées; sa langue, l'instrument employé pour les communiquer; son cœur fait battre les nôtres. Sans orgueil ni vanité, nous nous croyons élus et appelés à faire son œuvre et à continuer sa mission, sur cette terre d'Amérique. C'est pourquoi, je vous prie, mes frères,

de fermer l'oreille à ces novateurs mal avisés qui demandent que l'éducation de l'enfance et l'instruction de la jeunesse soient orientées vers un but surtout utilitaire; qui clament bien haut et bien fort que nous devons être moins épris de culture classique et plus entraînés au maniement des affaires; d'un mot, que nous soyons moins latins et plus saxons. On oublie évidemment que la nature d'une race, pas plus que celle de l'individu, n'est susceptible d'un changement aussi radical.

III — FIDÉLITÉ A L'IDÉE CANADIENNE

Le dessein de Dieu, dans la formation et la distribution des groupements humains sur la surface du globe, reste son secret. Le génie de Bossuet a bien pu saisir l'enchaînement des faits et celui des causes plus ou moins immédiates, qui les ont produits; il a pu marquer nettement les étapes parcourues par les peuples en marche vers leur but providentiel; mais là s'arrête la philosophie de l'histoire: n'essayons pas de scruter davantage les profondeurs de la sagesse divine. Ce que nous pouvons affirmer, néanmoins sans présomption, c'est que la Providence veut que ces groupements évoluent normalement vers leur perfection ultime. Elle dispose tout de façon à favoriser ce mouvement progressif; et les peuples y parviendront par leur coopération à l'action divine, en utilisant les forces vives dont ils sont doués, les ressources dont ils disposent.

Parlons clairement. Il est conforme aux intentions de Dieu que des familles, arrachées à la cellule-mère, et transplantées sur une terre vierge, y prennent racine, s'y développent jusqu'à la maturité, en passant par les phases successives de l'enfance, de l'adolescence, de la jeunesse. Le terme naturel de cette évolution est donc la personnalité

nationale, l'autonomie complète, l'indépendance politique. Vouloir empêcher l'aspiration et la poussée vers ce but, c'est violenter la nature du vivant, c'est s'opposer à l'exécution du décret divin. Le régime colonial est nécessairement temporaire, la tutelle du vainqueur sur le vaincu est nécessairement transitoire; l'âge de la majorité apporte avec lui des droits imprescriptibles auxquels personne ne peut renoncer.

Est-ce à dire que la rupture du lien qui rattache à la mère-patrie, la reconstitution en un peuple nouveau, deviennent autant d'actes par lesquels des enfants méconnaissants et ingrats renoncent à tout un passé, dont ils ont bénéficié? Non, et ceux qui feraient aux peuples nouveaux ce reproche, manqueraient de justice et de sincérité.

Ce rameau, séparé du tronc, en garde toute la sève, toute la vie, tout l'éclat. Il continuera, sous la pluie et le soleil de Dieu, de produire les mêmes fleurs et les mêmes fruits; il fera honneur à celui dont il porte la frappante ressemblance; il lui prouvera ainsi sa gratitude. Mais, de grâce, ne lui refusez pas le droit de devenir, à son tour, un grand arbre; ne le comprimez pas, ne le faites pas mourir, en mettant obstacle à sa croissance naturelle.

L'allusion est trop directe, trop transparente, pour que j'aie besoin d'insister sur l'application pratique de ce principe général. La France nous a enfantés et mis au monde; elle nous a portés dans ses bras maternels jusque de ce côté de l'Atlantique. Nous avons reçu d'elle une formation première, conforme à son idéal et à ses traditions; nous devons être tout naturellement les artisans d'une nouvelle France. Le jeu des événements, le sort des armes, la volonté divine enfin, nous ont créé une situation délicate, mis en présence d'un véritable problème social.

Nous restions des fils de France, et cependant notre allégeance politique allait à l'Angleterre. L'histoire a enregistré les poignantes péripéties occasionnées par ce changement de régime. Nous avons dû travailler, souffrir et lutter; mais nous pouvons, sans fausse vanité, réclamer le mérite d'une fidélité inviolable au double devoir de la piété filiale et de l'obéissance loyale.

Eh bien, je vous le demande avec confiance, mes frères, n'était-il pas conforme à la logique des faits, dans le plan de Dieu, que les enfants, issus des deux mères-patries et transportés sur ce continent, fussent les ouvriers coopérateurs d'un nouvel édifice national? Chacun des deux groupes ethniques, conservant ses notes spécifiques, ne devait-il pas mettre en commun sa part de talents, d'énergie, de travail, pour construire ce qui devait s'appeler la patrie canadienne? Le lien politique qui unissait les fils aux deux mères étant providentiellement rompu, il n'y a plus ici de citoyens français ni de citoyens anglais. Fixés désormais sur ce sol, nous avons notre idéal national distinct, nous travaillons à devenir un peuple juridiquement parfait, ayant son territoire bien délimité, mettant en valeur ses merveilleuses richesses naturelles, cultivant le domaine intellectuel et artistique, conformément à l'état d'esprit des deux groupes alliés et coalisés, sans être absorbés l'un par l'autre. Pour nous, en particulier, nous n'oublions pas nos nobles origines, nous avons conscience du lourd héritage que nous portons; nous entendons rester les missionnaires de l'Évangile français; nous voulons conserver et propager les traditions françaises.

Ce concept du peuple canadien tout court n'a rien d'une utopie, ni d'un rêve décevant; nous comptons, pour le réaliser, sur la clairvoyance des esprits dirigeants de notre pays, sur leur bonne volonté désintéressée, sur leur

action constante, orientée vers l'acquisition du bonheur commun, fondé sur la paix et l'union. C'est le sens que j'attache à ces mots : fidélité à l'idée canadienne. Et je vous demande, mes frères, en ce jour de fête nationale, de fortifier cette fidélité par une sérieuse méditation, de la laisser éclairer votre patriotisme et diriger votre conduite politique.

Il nous reste maintenant à remercier Dieu de nous avoir conduits dans ses voies, d'une façon aussi lumineuse, avec une protection si rassurante. La main qui nous a guidés est celle d'un père; elle ne faudra pas, au moment surtout où nous voulons monter sur les sommets. Que la bénédiction de l'Église, le patronage du saint Précurseur, la grâce divine nous soient autant de promesses d'acquiescer avec succès la science du salut, enseignée au peuple de Dieu pour sa prospérité ici-bas et son bonheur éternel.

Amen.

Arthur CUROTTE, *ptre*

L'abondance des matières et les exigences de l'actualité nous contraignent encore cette fois de remettre un article de M. l'abbé Émile Dubois, un autre de Mlle Marie-Claire Daveluy et une allocution de M. Antonio Perrault, qui devait paraître en la partie documentaire. Nos dévoués collaborateurs voudront bien nous pardonner ces retards bien involontaires.